

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 08 juin 2017

Présents : Claude Vignon, Gilles Breton, Andrée Séquier, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra, Laurent Benoit

Le maire informe le conseil de la démission de M. Michel Olivier en raison de son départ du village suite à la vente de sa maison. Le conseil municipal étant réduit à 6 personnes actuellement, le maire a contacté le sous-préfet de Die au sujet de l'organisation d'élections municipales partielles complémentaires en septembre prochain. La mairie attendra la confirmation des dates par la sous-préfecture.

Délibérations du conseil

→ Signature d'une convention de servitude pour le passage d'un câble électrique aérien avec Enedis, dans le cadre de l'amélioration de la desserte du réseau électrique pour le gîte de groupes le Préfolet. *Voté à l'unanimité.*

→ Location de l'appartement au-dessus de la mairie dès la fin des travaux à Mme Annie Victouron pour un loyer mensuel de 380 €. *Voté à l'unanimité.*

→ Décision modificative du Budget Communal :

- changement d'imputations budgétaires
- inscription du projet d'école numérique (8 000 € subventionnés par l'état à 50%)
- inscription de l'opération de rénovation de l'horlogerie du clocher (voir ci-dessous)
- intégration des dotations de l'Etat dont les montants étaient inconnus au moment du vote du budget
- intégration du prêt relai contracté incluant les frais de dossiers et intérêts

voté à l'unanimité

→ Clocher républicain : les 4 horloges du clocher ne fonctionnent plus. Paccard propose une rénovation complète de la distribution horaire du clocher, avec la mise en place d'un nouveau système d'horlogerie central doté d'une tringlerie pour desservir les cadrans. L'ensemble est proposé pour 6 518 €HT. Le conseil approuve l'opération, son montant, et sollicite l'aide du Département de la Drôme dans le cadre de la dotation Cantonale au Patrimoine. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ Les communes de St Martin et St Julien en Vercors feront candidature commune pour l'accueil de la fête du Bleu 2018.

Depuis le conseil, la candidature a bien été acceptée mais pour l'année 2019, l'édition 2018 ayant lieu en Isère.

→ Un point est réalisé sur les dettes de loyer d'un locataire. Cette dette augmente tous les mois, les demandes de rendez-vous restent sans réponse. Il est décidé d'entamer une procédure d'expulsion si aucune amélioration n'est constatée dans les semaines à venir.

Informations au conseil

→ travaux de la 3^e tranche d'assainissement collectif : le Maire présente l'avancement des travaux :

Bard : l'antenne Nord est terminée, les derniers branchements sont en cours, les essais d'étanchéité sous la route départementale sont en cours.

Biaissons : il reste à reprendre le dégrilleur de la station d'épuration, ainsi que les finitions du chemin depuis Brillet et le goudronnage dans le hameau.

Berthonnets : le haut du hameau est fini, il reste l'antenne nord à terminer.

Abisseaux : les travaux vont commencer le 12 juin.

→ Le recrutement est en cours pour le remplacement de Mme Virginie Perucca. 7 candidates ont été reçues en entretien mardi. Après concertation avec les adjoints présents aux entretiens, le maire annonce que la candidature de Mme Gwladys Jourdan est retenue. Elle prendra son poste au 3 juillet.

→ Le Maire présente l'avancement des travaux de rénovation de la mairie.

Tour de table

Andrée Séquier informe le conseil que les plantations des jardinières sont terminées.

Virginie Dal-Pra : des tensions ont été révélées entre les enfants et un animateur des NAP, elles ont été gérées par les élus. Les NAP continueront néanmoins l'année prochaine à priori selon la même formule, un nouvel animateur sera recruté.

Prochain conseil municipal : 06 juillet à 20h30.

Secrétaire de séance : Mme Andrée Séquier